

Nombre de membres	14
En exercice :	14
Présents	13
Votants par procuration	0
Absents	1
Total des votes	13

7. Finances locales  
7.10 divers

L'an deux mille vingt-trois le quinze mai à 17h30, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du deux février se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Francis COUREL

**PRÉSENTS** : Mme DE ANDRES, M. BONVOISIN, M. HANGARD, Mme DUONG, M. DARMOIS, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, Mme DUTILLOY, M. TIMON, M. DOUYERE, M. COUREL, M. PLATEL, M. SIMON

**EXCUSE** : M. MARIE

**DEL\_0057\_2023 Subventions aux associations 2023**

Après examen des demandes de subventions par les associations, il est proposé de verser les subventions suivantes sur l'exercice 2023 :

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>ATTRIBUTIONS</u> <u>2022</u>	<u>AVANCES +</u> <u>SUBVENTIONS</u> <u>DEJA</u> <u>ACCORDEES 2023</u>	<u>DEMANDES</u> <u>COMPLEMENTAI</u> <u>RES</u> <u>2023</u>
Maison pour tous	298 500 €	Avance 90 000 €	
Comice agricole Routot (delib Conseil Communautaire)		500 €	
Ecole de musique Val de Risle (Festi'Val de Risle du 14 mai 2023)			1 500 €
ADIL 27	970 €		970 €
Association Corrida Marais Vernier (semi-marathon du 23 avril)			
Workshops étudiants URCA Reims « développement commune rurale dans un contexte ZAN »			200 €
Association délicieuse récidive – « la Normandie, berceau du rock de 1968 à 2010 » à la médiathèque dans le cadre du festival des Mascarets à Pont-Audemer			500 €

Vélo Club de Bourgheroulde le Roumois (Championnats de Normandie Access à Apeville-dit-Annebault)			500 €
Coopérative de Routot (classe découverte)	5 900 €	6 400 €	1100 €
Association du personnel – budget principal	36 441 €	Avance 3 000 € Total 38 264 € (déduire l'avance)	
Association du personnel – budget ASSAINISSEMENT	1 840 €	1 932 €	
Association du personnel – budget SPANC	503 €	527.90 €	
Association du personnel – budget BVE		225 €	
Coopérative scolaire Campigny	1 500 €		
Coopérative scolaire Illeville (classe découverte)	945 €		
Coopérative scolaire Condé sur Risle	400 €		
Coopérative SIVOS Estuaire	1 930 €		
Coopérative scolaire Saint Mards de Blacarville	700 €		
Coopérative scolaire Saint Philbert	1 000 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Fontaine	455 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Jonquilles	320 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Saint Exupéry	325 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Pergaud - élémentaire	605 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Pergaud - maternelle	340 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Boucher	630 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Jules Verne	560 €		
Coopérative scolaire Pont Audemer – école Herpin	980 €		

Association St Ouen – école privée (élémentaire) – 164 élèves	86 292 € (141 élèves)	Avance 20 000 €	
Association St Ouen – école privée (maternelles) – 58 élèves	31 212 € (51 élèves)		
Pôle mobilité	20 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>492 348 €</b>	<b>157 321 €</b>	<b>4 770 €</b>

Pour mémoire, le budget alloué en 2023 s'élève à 576 452 €

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-10 et L5215-1 et suivants,

**VU** la délibération de bureau n° 7-2023 du 06/02/2023 fixant les subventions aux associations 2023,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n°11-2023 du 07/03/2023 fixant la subvention pour le comice agricole de Routot,

**VU** la délibération de bureau n°138-2022 du 12/12/2022 fixant les subventions aux associations – avances 2023,

**VU** la délibération de bureau n°81-2022 du 12/09/2022 fixant les subventions aux associations – complément 2022,

**VU** la délibération de bureau n°66-2022 du 20/06/2022 fixant les subventions aux associations 2022,

**CONSIDERANT** l'intérêt de soutenir les associations du territoire,

*Il est proposé au Bureau Communautaire,*

➤ **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes dans le cadre des crédits budgétaires 2023 :

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>ATTRIBUTIONS</u> <u>2023</u>
Ecole de musique Val de Risle (Festi'Val de Risle du 14 mai 2023)	1500 €
Association délicieuse récidive – « la Normandie, berceau du rock de 1968 à 2010 » à la médiathèque dans le cadre du festival des Mascarets à Pont-Audemer	500 €
ADIL 27	970 €
Workshops étudiants URCA Reims « développement commune rurale dans un contexte ZAN »	200 €

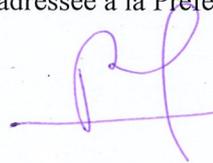
Vélo Club de Bourghtheroulde le Roumois (Championnats de Normandie Access à Appeville-dit-Annebault)	500 €
Coopérative de Routot (classe découverte)	1100 €
TOTAL	4770 €

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les conventions avec les associations si nécessaires.

Pont-Audemer, le 15 mai 2023

le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL

